

Val de Marne

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT



NOVEMBRE 2015
N°328

3994 (01) 47 40 00 00
valdemarne.fr



CLIMAT P. 26 à 33

Le département se mobilise !

le
VAL-DE-MARNE
en mouvement
POUR LE **CLIMAT**

La géothermie énergie positive

P. 22-23



Les cimetières se mettent au vert

P. 52



© PELLICANI

© ALAN GONNEMAN

© MATTHIEU GERSON

TÉMOIGNAGES

**Damien Houbroun**

Fondateur de D&M compost, Alfortville

« Prêts à trier tous les jours »

■ D&M compost est un bureau d'études qui propose aux producteurs de bio-déchets des solutions de gestion. En 2014, nous avons mis en place une série d'actions contre le gaspillage alimentaire au collège. Les élèves de Pierre-Brossolette au Perreux-sur-Marne ont trié leur plateau-repas et se sont rendu compte du gaspillage et de ce qu'ils pouvaient récupérer. En majorité, ils se sont dit prêts à trier tous les jours. Le Département compte 104 collèges et 4 millions de repas par an. La COP 21 est un bon prétexte pour sensibiliser sur la question du développement durable. C'est fondamental et ça passe par de petits gestes, comme trier ses déchets.

**Jean-Paul Grange**

Initiateur de Val-de-Marne en transition, Sucy-en-Brie

« Autonomiser au maximum les territoires locaux »

■ L'association Sucy en transition est née en 2009. C'est la deuxième initiative de ce type en France. Elle prône la résilience, c'est-à-dire la minimisation des impacts des crises extérieures sur la vie locale. Nous allons manquer de certaines matières premières, nous devons donc autonomiser au maximum les territoires locaux. Notre registre d'action, c'est le concret et le positif. L'association collégiale Val-de-Marne en transition va fédérer les mouvements locaux et favoriser l'entraide. Nous allons créer une application avec des fiches pour soutenir les individus et les groupes dans la création d'initiatives locales.

**Fabienne, Bartolomeo et Balthazar**

Participants au défi « Famille à énergie positive », Saint-Maur

« Nous aussi, on est une famille écolo ! »

■ Tout est parti de mes deux fils : Bartolomeo, 10 ans, et Balthazar, 9 ans. À l'école, ils ont entendu parler du défi « Familles à énergie positive » et ils se sont dit : « Nous aussi on est une famille écolo ! » Alors, nous avons décidé de nous inscrire à Saint-Maur. Nous avons d'abord fait un diagnostic pour évaluer quels étaient les leviers sur lesquels nous pouvions agir pour faire des économies : se laver les mains à l'eau froide, éteindre les lumières, etc. Tous les mois, on relève nos compteurs pour vérifier notre consommation. Les enfants se sont pris au jeu et nous aussi. L'année prochaine, on recommence !

**Daniel Breuiller**

Vice-président du Conseil départemental délégué au Développement durable et à la Transition énergétique

« La COP 21 doit être un accélérateur pour agir ensemble en faveur du climat »

■ L'action du Val-de-Marne dans la lutte contre le changement climatique est spécifique dans nombre de domaines. Le Département est, par exemple, porteur d'une gestion durable et solidaire de la ressource en eau. Il est le premier territoire d'Île-de-France à accueillir le Grand Paris Express et à construire un téléphérique urbain. C'est également le premier producteur d'énergie géothermique en France. Ces projets, il ne les porte pas seul mais avec les collectivités, les associations, les acteurs économiques et les citoyens. Cette logique partenariale constitue le socle de son engagement dans la COP 21. Et la participation des acteurs val-de-marnais est le moteur de la mobilisation « Le Val-de-Marne en mouvement pour le climat », lancée le 12 février par Christian Favier et Jacques Perreux. Elle a, non seulement, pour objectif de co-construire le programme des stands que le Département a réservé au Grand Palais et au Bourget du 30 novembre au 11 décembre, mais aussi de créer un réseau qui sera amené à poursuivre son action après la COP 21. Car si cet événement international est capital pour statuer sur la maîtrise des rejets des gaz à effet de serre, les leviers d'action sont aussi en grande partie entre les mains des collectivités locales et de la société civile. La COP 21, qui pour la première fois institutionnalise leur place, doit être un accélérateur pour agir ensemble plus fortement en faveur du climat et ouvrir des perspectives citoyennes plus optimistes.

